

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

Jeudi le 22 mai 2014, se tenait à 19h30 une assemblée spéciale du conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents:

M. le maire : Maurice Chrétien

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants: Michelle Clouâtre, Gervais Chamberland, Noëlla Ouellet, Gilbert Béland, formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Les conseillers Sylvain Paradis et Michel Paris sont absents.

La directrice générale et secrétaire trésorière, Louise Boivin, est présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des sessions du conseil jeudi le 22 mai 2014 à 19h30 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1- Engagement d'un animateur / animatrice de terrain de jeux;
- 2- Nomination de responsables pour mesures d'urgence en sécurité civile;
- 3- Période de questions;
- 4- Levée de l'assemblée
- 5- Période de questions

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 19h40.

1- ENGAGEMENT D'UN ANIMATEUR / ANIMATRICE DE TERRAIN DE JEUX

Reporté à une assemblée ultérieure.

2- NOMINATION DE RESPONSABLES POUR MESURES D'URGENCE EN SÉCURITÉ CIVILE

2014-05- 95

Proposé par Noëlla Ouellet

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc nomme les personnes suivantes en tant que responsables pour les mesures d'urgence en sécurité civile:

Porte-parole et décision: Maurice Chrétien

Substitut: Maire suppléant

Administration: Louise Boivin

Substitut: Kathy Perreault

Inscription: Marie-Josée Lévesque

Substitut: Gervais Chamberland

Hébergement: Raymonde Lévesque

Substitut: Michelle Clouâtre

De plus, cette résolution abroge la résolution no 2013-12-203 ou tout autre résolution adoptée en semblable matière.

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4- **LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Il est proposé par Noëlla Ouellet la fermeture de l'assemblée à 19h45.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire trésorière